L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique

Marie Jacqué

▶ **To cite this version:**

Marie Jacqué. L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique. Cahiers de l'action - Jeunesses, pratiques et territoires, 2016, 47 (1), 10.3917/cact.047.0013 . hal-01794992

HAL Id: hal-01794992
https://hal.science/hal-01794992

Submitted on 9 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie Jacqué
Aix Marseille Univ. /
Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) IRD
marie.jacque@univ-amu.fr

L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique

En France, l'éducation à l'environnement comme domaine d'actions éducatives et pédagogiques, est le produit d'une rencontre, celle de démarches militantes naturalistes et écologistes d'un côté et des enjeux politiques liés à l'institutionnalisation de la question environnementale de l'autre. C'est pourquoi l'histoire comme l'actualité des pratiques d'éducation à l'environnement n'entretient qu'un rapport très indirect à l'institution scolaire, mais est en lien avec la façon dont l'environnement est devenu un enjeu social, s'est institutionnalisé et a été intégré économiquement et idéologiquement (Aspe, Jacqué, 2012). De ce point de vue l'éducation à l'environnement représente un domaine politique et moral, au sens où Durkheim (1922) en a défini les contours : une tension entre des projets pédagogiques utopistes de formation d'un être nouveau et l'intégration des individus par la transmission de normes et de valeurs dominantes.
L'objet de cet article est de situer les pratiques d'éducation à l'environnement dans leur histoire sociale pour en comprendre la forme et la portée contemporaine. Nous présenterons comment, les pratiques pédagogiques menées au nom de l'environnement dans les années 1970 sont en lien avec l'émergence et la structuration de ce tout nouvel enjeu social. Aux marges de l'école, mais au cœur de la définition d'un nouveau problème public, militants naturalistes et écologistes ont investi la pédagogie comme moyen d'action. L'éducation à l'environnement s'est ainsi construite dans un double rapport à l'écologie : politique et scientifique. Au cours des années 1990, l'éducation à l'environnement s'est consolidée en devenant une nouvelle compétence gestionnaire et professionnelle pour le milieu associatif environnemental. Portée par « l'esprit de Rio », une nouvelle génération de militants a participé, et ce de façon paradoxale à une dépolitisation de la question environnementale en se faisant les relais du discours sur le développement durable et de la formation des « écocitoyens ». C'est sur cette dernière compétence que portent aujourd'hui la plupart des activités d'éducation à l'environnement, dont le milieu associatif n'est plus le vecteur principal. Campagnes de communication, de médiatisation, l'injonction à l'écocitoyenneté est omniprésente. La prégnance de ce discours, même s'il concourt à une très forte intégration idéologique de la question environnementale, n'exclut pas totalement des démarches éducatives, qui bien que minoritaires, maintiennent un rapport critique et engagé à l'écologie.

1. Des projets pédagogiques entre naturalisme scientifique et écologie politique

Les projets pédagogiques qui sont nés en France dans les années 1970-1980 sont portés par deux mouvements alors bien distincts. Le premier est issu des milieux scientifiques naturalistes alors aux prises avec l'émergence de la question environnementale. Le second s'inscrit dans les courants contestataires de l'écologie politique. Ces deux tendances vont dès les années 1970 développer des pratiques pédagogiques, au nom de

l'environnement mais, qui dans les faits ont comme objet et support la découverte de la nature. Pour illustrer cette histoire nous prendrons l'exemple de deux réseaux associatifs, les Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement (CPIE) et Ecole et Nature.

1.1. Eduquer pour la nature

Les réseaux protectionnistes et naturalistes ont participé en France à la création du ministère de l'environnement et à sa concrétisation (Charvolin, 2003). Une des grandes difficultés pour ce ministère naissant à la fin des années 1960 est de donner du contenu à une notion qui ne fit son apparition officielle dans le dictionnaire qu'en 1972. « *Quels furent les sentiments des français lorsqu'ils apprirent de la bouche du secrétariat d'Etat général de l'Elysée (c'était Michel Jobert), la naissance du ministère de la protection de la nature et de l'Environnement. Le premier terme ne leur déplaisait surement pas. Le second ne leur disait, sauf à quelques spécialistes, rien du tout ! Drôle de ministère !* ». (Poujade, 1975). C'est ainsi dans le contexte de naissance d'un nouvel objet d'action publique et en réponse à l'adoption de grands principes internationaux en matière d'environnement (création du PNUE en 1972 lors de la conférence de Stockholm) que vont être créées les premières structures « d'éducation à l'environnement », les CPIE (Centre Permanent d'Initiation pour l'Environnement). Entre 1972 et 1977, sept CPIE virent le jour, dans le cadre d'un protocole d'accord signé en 1971 entre le ministère de l'environnement naissant et celui de l'éducation nationale. Ces structures éducatives devaient être un outil de diffusion d'informations sur l'environnement. « *Il y a eu une réflexion interministérielle sur le concept de maison de la nature. On s'est rendu compte que ce n'était pas l'éducation à la nature qui était importante mais l'éducation à l'environnement. On a proposé « Centre d'Observation de la Nature ». Ça a été repoussé énergiquement, pour adopter le terme d'Initiation à la Nature. Et c'est devenu Centre d'Initiation à l'Environnement* »[1]. Dans la pratique, les premiers CPIE furent surtout des centres de « découverte de la nature » et ont accompagné l'implantation des politiques de conservation menées au sein des Parcs nationaux (Vanoise, Bigorre).
Les contenus pédagogiques déployés par ces premiers CPIE ont une très forte connotation naturaliste. Même s'ils affichent l'éducation à l'environnement en bannière, l'enjeu de leur création est avant tout de consolider l'action d'un ministère qui, ayant peu d'assises locales, doit s'appuyer sur ses réseaux naturalistes militants pour faire valoir la légitimité de son action. (Lascoumes, 1994). Les débats corrélatifs à la création des CPIE recoupent ceux de la délimitation de l'action ministérielle et des enjeux de définition d'un nouveau domaine d'action publique, l'environnement.

1.2. Eduquer par la nature

Le deuxième courant qui a participé à la construction de l'éducation à l'environnement en France s'inscrit davantage dans une logique revendicative en lien avec l'approche contestataire de l'écologie politique. Même s'il ne s'en revendique pas explicitement, le réseau Ecole et Nature est plus proche de cette tradition que de la précédente. Association informelle, dont l'historique remonte pour ses créateurs au tout début des

[1] Bulletin de l'UNCPIE, Itinéraires Environnement, numéro Spécial, octobre 1997

années 1980, cette association naît officiellement en 1990. Composé à son origine d'enseignants, salariés des associations d'éducation populaire, responsables de centres socio-culturels, qui sont aussi militants naturalistes et écologistes, ils ont l'âme attachée aux courants des pédagogies nouvelles. Sortir de l'école, faire découvrir la nature aux enfants sont présentés par les fondateurs d'Ecole et Nature comme un outil pour inventer un autre rapport au savoir et à l'apprentissage. Ce sont sur ces fondements, inspirés et nourris des écrits de Ivan Illich, André Gorz, Alexander Neill mais aussi de Célestin Freinet et Maria Montessori, que les premiers militants d'Ecole et Nature ont donné à l'éducation à l'environnement une portée utopiste de transformation sociale. Ecole et Nature va représenter le creuset d'une réflexion pédagogique sur l'éducation à l'environnement. Les premières publications et outils développés par ses militants, s'inspirent des méthodes pédagogiques parallèles et déclinent le rapport à la nature sous un angle bien plus poétique, sensoriel, sensible, imaginaire, que scientifique.

Les pratiques pédagogiques sur l'environnement auraient pu resté une affaire d'initiés, mais elles vont se développer, surtout au cours des années 1990, au croisement de ces deux traditions politique et scientifique de l'écologie. En effet, le milieu associatif environnemental qui s'est très fortement développé au cours des années 1980 (Ion 1997, Barthélémy 2000), connaît une transformation structurelle au début de la décennie suivante. L'empreinte naturaliste et scientifique des associations de protection de la nature cède la place à des modes d'intervention plus pédagogiques et basés sur la capacité d'expertise des militants associatifs. La critique radicale de l'écologie politique s'estompe, au profit d'une recherche de reconnaissance institutionnelle des revendications environnementales. « *Par rapport au précédent modèle il n'y a pas qu'un changement de nuances, mais une authentique mutation car, bien que les compétences scientifiques et les finalités éducatives s'y retrouvent, le changement de registre, de techniques de supports et des modalités d'intervention consacre l'affirmation d'un nouveau profil associatif, de nouveaux militants, de nouvelles compétences et de nouvelles associations.* » (Chibret, 1995). Du côté des CPIE comme d'Ecole et Nature ces changements structurels ont des répercussions : le nombre de demandes de labellisation CPIE explose au début des années 1990 pour atteindre un réseau de 80 associations labellisées au début des années 2000, chiffre stable depuis. Ces demandes proviennent quasi exclusivement d'associations environnementales en lien avec le développement des Parcs Naturels Régionaux. Ecole et Nature, qui regroupait lors de ses premières « Rencontres » en 1983 une trentaine de personnes, a connu non seulement un accroissement très fort de ses adhérents mais aussi un changement de sa composition sociale. Les rencontres de 1997 et de 1999 témoignent du succès de ce réseau, en rassemblant presque 300 personnes à chaque fois et compte alors 2000 adhérents. Que s'est il passé en une dizaine d'années pour que l'éducation à l'environnement devienne un compétence associative à part entière ? Sur quelle base sociale s'est elle appuyée ?

2. L'éducation à l'environnement : la compétence gestionnaire des associations

2.1. L'esprit de Rio

L'année 1992 est marquée par la conférence de Rio de Janeiro et la diffusion du principe de développement durable comme mobile à l'action publique. Contrairement à la notion d'environnement, celle de développement durable provient de la sphère économique et

propose une approche plus gestionnaire qu'écologique des enjeux environnementaux (Vivien, 2005). C'est en son nom qu'un certain nombre de réformes législatives sont menées au début des années 1990 : loi sur l'eau en 1992, loi relative à l'élimination des déchets en 1992, loi paysage en 1993, renforcement de la protection de l'environnement en 1995, loi sur l'air en 1996[2]. L'ensemble de ces textes législatifs ont en commun de renforcer le rôle des établissements publics (création de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), renforcement des compétences des Agences de l'Eau) et fixent des objectifs d'amélioration des milieux qui se traduisent par le déploiement de techniques de traitement des pollutions (stations d'épuration, recyclage des déchets, traitement des pollutions atmosphériques, etc.). La protection des espaces naturels n'échappe pas à cette logique gestionnaire où la mise en paysage doit servir aussi une certaine mise en scène de la naturalité (Larrère, 1994).
L'application et surtout le financement de ces meures dépendent de moins en moins des administrations centralisées et de plus en plus des collectivités locales. Que ce soit au nom des compétences décentralisées ou des Agendas 21 locaux, les Régions, départements et communes sont ceux qui ont pris en charge la mise en œuvre concrète de ces principes gestionnaires de l'environnement. Le milieu associatif qui a gagné en légitimité au cours des nombreux conflits environnementaux qui ont émaillé les années 1980, mais a aussi noué des liens forts avec la localité et ses élus (Charlier, 1999), est alors sollicité par les collectivités locales, en tant que prestataire de services, pour assurer des missions d'expertise, d'aménagement et d'éducation. C'est sur ce terreau que se développe une spécialisation associative à même de donner une réalité mais aussi un contenu à la déclinaison locale des politiques de développement durable. L'éducation à l'environnement représente au cours de cette période un projet moral commun aux milieu associatifs et aux collectivités locales donnant sens et légitimité à cette intégration gestionnaire des enjeux environnementaux.
Si un protocole d'accord est à nouveau signé entre le ministère de l'environnement et celui de l'éducation nationale en 1993, une fois encore, l'éducation à l'environnement n'a pas été principalement le fait des enseignants, mais d'une nouvelle génération de militants associatifs, les éducateurs à l'environnement, qui vont porter socialement cette pratique, enjeu aussi de leur propre professionnalisation.

2.2. « La Hulotte »[3] en perd ses plumes

Contrairement à la précédente génération, les éducateurs à l'environnement n'entretiennent pas avec l'écologie un rapport politique ou scientifique, mais scolaire. Très fortement diplômés, ils ont suivi des études dans le domaine des sciences de la nature ou de la vie, de la géographie et l'aménagement du territoire ou des formations spécialisées de l'enseignement agricole. Investis bénévolement dans les associations de protection de la nature ou de défense de l'environnement, ils ont traduit progressivement cet engagement en activité professionnelle, en partie parce que la

[2] Loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ; Loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement ; Loi n°93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, Loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle d'énergie ;
[3] « La Hulotte » est née en 1972, sous la plume de Pierre Déom, alors jeune instituteur à Rubécourt, près de Sedan et naturaliste éclairé. Ce journal a représenté un archétype de la vulgarisation naturaliste.

valeur militante de cette professionnalisation permettait de compenser la perte de valeur sociale de leur diplôme. (Jacqué, 2002).
Leur activité professionnelle se centre sur la conception d'outils et activités pédagogiques, la réalisation d'études, d'expertises, activités financées quasi exclusivement par les collectivités locales et soutenues par les dispositifs d'aide à l'emploi dans le secteur associatif (Emplois jeunes en ce qui concerne cette période). Dans la réalisation de ces activités, ils vont mobiliser leur propre rapport à l'écologie, acquis scolairement. Loin de l'austérité de la publication scientifique naturaliste, les éducateurs à l'environnement défendent une approche ludique et colorée de la vulgarisation scientifique. Sur le fond, l'écologie n'est plus un objet de connaissance en soi, mais un outil de mise en valeur des solutions gestionnaires. Les différents outils produits durant cette période se centrent sur quelques concepts clés : paysage, cycle, et marginalisent les concept centraux de l'approche scientifique des milieux comme ceux d'écosystème ou de biotope. Les malles et fiches pédagogiques qui circulent dans les établissements scolaires lors des interventions des éducateurs, contiennent matériels et jeux qui valorisent les techniques de traitement des problèmes environnementaux (pollution de l'eau, de l'air, déchetteries sauvages, etc). Par exemple, construire un « paysage de l'eau » avec des légos, mesurer le niveau de pollution d'une rivière, permet de montrer les interdépendances dans l'usage de l'eau, les risques de pollutions et in fine, la mise en place d'une station d'épuration comme solution de gestion. Le déploiement de ces solutions gestionnaires les rapproche davantage des institutions de prise en charge de l'environnement (comme l'ADEME ou les Agence de l'eau et des premiers opérateurs économiques de traitement des déchets comme Eco Emballage par exemple) que des scientifiques naturalistes.

Les éducateurs à l'environnement ont transformé l'approche scientifique de la nature qui prédominait dans les associations naturalistes au profit d'une compréhension des enjeux de gestion de l'environnement. Ils ont aussi fait évoluer le rapport à l'écologie en un enjeu plus éthique que politique. En effet, l'écologie est mobilisée à travers un recours métaphorique à ses concepts pour décrire et qualifier les relations de l'homme à la nature. De nombreux jeux et activités ludiques, sensorielles, sensibles sont proposés par les éducateurs à l'environnement au cours des animations. Enlacer un arbre, goûter ou sentir la nature, marcher dans la forêt les yeux bandés, l'ensemble de ces activités est présenté comme un moment de « réconciliation » ou de « retrouvailles » entre un enfant déconnecté et une nature malmenée. La relation sensorielle à la nature devient lieu d'élaboration d'un discours sur la valeur de l'individu, en tant qu'être moral, moralité qui prend corps dans ce lien sensible, en opposition aux logiques d'individualisation des modes de vie et de massification des modes de consommation. Dans la relation de l'individu à la nature, la métaphore écologique est mobilisée pour montrer l'interdépendance, le lien. En formant une ronde le jeu consiste à s'asseoir sur les genoux de la personne située derrière soi et de servir de siège à celle qui est devant. Se forme alors un ensemble, interdépendant, qui tient en équilibre du fait de la présence de chacun et forme un tout qui se maintient … jusqu'à ce qu'un élément tombe ou s'en aille. Dans les formes ludiques mobilisées par les éducateurs, le lien est présenté comme fragile, précaire et dont le singulier, l'individu est cet élément dont tout dépend.
Cette métaphore écologique des relations sociales est ensuite l'objet d'un discours et d'activités qui portent sur des actes de réparation. Une des activités nous semble particulièrement significative : « Laver l'eau ». Cette animation débute par un geste fort : demander à l'enfant de salir l'eau, en y mettant du sable, de la terre, des éléments glanés

dans la cour, des colorants. Cette pollution de l'eau est toute symbolique et loin des problématiques techniques d'épuration des pollutions invisibles. Cependant, elle permet un second geste, celui de la réparation par la dépollution : dessablage, décantation, filtration permettent de retrouver une eau si ce n'est propre au moins « réparée ».

Les éducateurs à l'environnement ont participé de la construction d'une morale écologique, fondée sur des principes éthiques qui donnent à l'individu une responsabilité individuelle dans la prise en charge des enjeux environnementaux. La divulgation de la morale écologique dépasse aujourd'hui largement le cadre des activités d'éducation à l'environnement, et en se diffusant change aussi de contenu. Aux principes éthiques de responsabilité de l'acte, ce qui prédomine aujourd'hui dans l'adoption de « comportements écocitoyens » est plutôt une normalisation des pratiques par leur moralisation.

3. De la formation au formatage de l'écocitoyen

Au cours des années 2000, les pratiques d'éducation à l'environnement telles que nous les avons présentées dans la partie précédente vont progressivement disparaître. Plusieurs indicateurs témoignent de ces évolutions : le nombre de postes d'éducateurs dans le secteur associatif stagne. Les réseaux d'éducation à l'environnement s'ils perdurent sont mis à mal par les coupures budgétaires mais aussi par le peu de participation des acteurs associatifs eux-mêmes[4]. La dernière génération qui a investi les postes d'éducateurs à l'environnement au début des années 2000 l'a fait non pas au nom d'un rapport militant mais professionnel à l'environnement. Le secteur associatif est pour eux un débouché, parmi d'autres (cabinet d'audit et d'expertise, entreprise de communication, etc.), aux formations spécialisées en environnement qu'ils ont suivi. Moins diplômée que la génération précédente, elle va surtout valoriser la dimension technique de ces métiers que ce soit dans le domaine du traitement des pollutions ou de la communication. Ils ne se qualifient d'ailleurs plus forcément eux mêmes d'éducateurs mais plutôt d'éco-conseillers.
La compétence pédagogique des associations n'est plus centrale dans la mise en œuvre des politiques publiques de plus en plus axées sur la normalisation du secteur environnemental. Cette normalisation porte en premier lieu sur un accroissement règlementaire: des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont fixés par l'Europe en matière de réduction des déchets, d'économie de la ressource en eau, de diminution d'émission de gaz à effet de serre, etc.. Pour répondre à ces impératifs, tout en maintenant un niveau de croissance soutenue, une des réponses apportées a été d'intégrer aux logiques de croissance le traitement de l'environnement, par le développement d'un secteur économique très florissant, celui des éco-services : éco-construction, éco-habitat dans des éco-quartiers, filières de traitement et d'adduction d'eau, filières de valorisation économique des déchets, paiement pour services écosystémiques, aménagement durable urbain, etc.. Le déploiement d'un traitement purement économique de l'environnement a comme corolaire aujourd'hui son intégration idéologique par une moralisation des pratiques : faire le « bon » geste pour lutter contre les gaspillages, choisir la « bonne » poubelle pour assurer l'efficacité du tri…. au risque de passer pour un mauvais élève. La difficulté à questionner voire s'opposer à ce discours, pour de

[4] Par exemple, Ecole et Nature compte aujourd'hui beaucoup moins d'adhérents et les rencontres annuelles regroupent à nouveau une quarantaine de militants.

« bonnes raisons », témoigne de son efficacité idéologique et de la façon dont il accompagne et justifie le maintien d'un mode de développement qui est pourtant une cause majeure des problèmes écologiques. (Aspe, Jacqué, 2015). La formation de l'écocitoyen ne relève plus d'une pratique pédagogique associée à un projet politique ou moral, mais d'un processus de socialisation, d'intériorisation de normes à même de développer des comportements adéquates aux formes dominantes de prise en charge de l'environnement.

Aux marges de cette intégration idéologique, des alternatives émergent qui peuvent apparaître comme un renouveau de la valeur utopiste de l'écologie : Zones à Défendre (ZAD), habitats légers, communautés de vie en autosuffisance. (Pruvost, 2013). Ces expérimentations se construisent aussi à travers une réactualisation des modes de transmission des connaissances : ateliers d'échanges de savoir-faire et de réparation, jardins partagés et autogérés, réseaux d'échange de semences, etc.. « L'âge du faire » (Lallement, 2015) devient aujourd'hui un support et un enjeu pour des logiques d'engagement centrées sur l'autonomie et l'auto-consommation. Ces pratiques s'inscrivent dans un discours qui valorise la sobriété par une recherche de consommation plus économe présentée à la fois comme moyen d'action radicale sur le système économique mais qui permet aussi un arrangement des modes de vie et de consommation dominants. (Aspe, Jacqué, 2016).
Finalement, les mouvements actuels posent à nouveau frais la question du rapport à l'écologie soit comme problème social ou de enjeu de transformation sociale. La prise en compte des problèmes écologiques peut-elle s'accommoder de ce double discours, dont la question environnementale est l'héritière ou doit-elle nécessairement s'engager dans une démarche critique contestataire et radicale pour fonder un projet pédagogique émancipateur ?

Bibliographie

Aspe Chantal, Jacqué Marie, 2012, *Environnement et société*. Une analyse sociologique de la question environnementale, Paris, Editions Quae / Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, Collection Natures sociales
Aspe Chantal, Jacqué Marie, 2015, From activism to alienation : the paradoxes of being an ecocitizen, *Journal of Harmonized Research*, 1 (2), 111-121
Aspe Jacqué, 2016 (à paraître), Des grands soirs aux beaux jours. La question environnementale peut-elle être encore porteuse d'utopies *? Education et société*, Utopies en marche et auto-formation en contexte évolutif, numéro coordonné par André Petitat, n°37, DeBoeck Supérieur.
Barthélémy M, 2000, *Associations, un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po
Durkheim Emile, 1922, *Education et sociologie*, Paris, PUF, Collection Quadrige (1985)
Charvolin Florian, 2003, *L'invention de l'environnement en France*. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation, Paris, La découverte, Collection Textes à l'appui.
Charlier Bruno, 1999, La défense de l'environnement entre espace et territoire. Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974, Thèse de doctorat en géographie, Université de Pau et des pays de l'Adour.

Chibret René-Pierre, 1995, Les réseaux de défense de l'environnement. L'Auvergne, in Frédéric Agostini, René-Pierre Chibret, Bruno Maresca, Jean-Louis Fabiani (dir.), *La dynamique du mouvement associatif dans le domaine de l'environnement*. Etat de la question et monographies régionales, Paris, CREDOC, t.III

Ion Jacques, 1997, *La fin des militant ?,* Paris, L'Atelier, Collection Enjeux de société

Jacqué Marie, 2002, Développement du mode de pensée environnementale et vulgarisation de l'écologie scientifique : l'éducation à l'environnement. Thèse de doctorat en sociologie, université de Provence Aix Marseille I, sous la direction de Bernard Picon

Lallement Michel, 2015, *L'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Le Seuil

Larrère Raphaël, 1994, L'art de produire la nature, une leçon de Rousseau. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 22, p. 5-13

Lascoumes Pierre, 1994, *L'éco-pouvoir*. Environnements et Politiques, Paris, La découverte, Collection Textes à l'appui.

Poujade Robert, 1975, *Le ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, Collection Questions d'actualités.

Pruvost Geneviève, 2013, "L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement", *Terrain,* 60, 36-55

Vivien Franck-Dominique, 2005*, Le développement soutenable*, Paris, La découverte, Collection Repères